

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1919

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 1919

Tableau XVI : Dépenses extraordinaires ⁽¹⁾.

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Bruxelles, le 30 septembre 1919.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une nouvelle série d'amendements au projet de Budget général pour l'exercice 1919.

Ces amendements se rapportent exclusivement au tableau des dépenses extraordinaires qui, de ce chef, augmentent :

Aux dépenses normales de fr.	572,048 63
Aux dépenses résultant de la guerre	12,916,000 »

Agréez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

LEON DELACROIX.

(1) Projet de loi, n° 107.

Rapport, n° 348.

Amendements, n° 249 (annexe II), 318, 348, 380 et 383.

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE 1919. — UITGAVEN VAN 1919.		
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.
	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Bureaux des régions dévastées.			
1844	Exécution des obligations, etc. Ajouter au libellé : « Achats de terrains et constructions d'habitations pour agriculteurs et ouvriers, etc. » « Aankoop van gronden en opbouw van woonhuizen voor landbouwers en « erklieden, enz. »	»	176 000,000 »	176,000,000 »
	MINISTÈRE DES FINANCES			
60	(Nouveau) Avances à faire au Trésor colonial pour les dépenses concernant la guerre en Afrique et l'occupation militaire des territoires dont la gestion est confiée à la Belgique (Nieuw). Voorschotten te verstrekken aan de Koloniale Schatkist voor de uitgaven betreffende den oorlog in Afrika en de militaire en bestuurlijke bezetting der grondgebieden waarvan het beheer aan België is toevertrouwd.	»	12,916,000 »	12,916,000 »
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES			
65	(Nouveau). Acquisition à Bruxelles d'un hôtel destiné à l'installation d'un bureau (principal et accessoire). (Nieuw). Aankoop van een hotel bestemd tot inrichting van bureelen (hoofden en bijkomende kosten.)	572,048 63	»	572,048 63

DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. — Normale uitgaven der vorige dienstjaren.	Dépenses resultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.	
»	»	»	Modification de libellé pour permettre la construction de 2,000 métairies et de 2,000 habitations ouvrières dans la région dévastée.
»	»	»	La Belgique a reçu du Conseil suprême des Puissances alliées et associées le mandat d'administrer la plus grande partie des régions du Ruanda et de l'Urundi. Cette administration sera assurée par le Département des Colonies auquel la métropole fera des avances à cette fin, sauf à récupérer à charge des recettes à provenir des territoires en question à mesure des possibilités. Le montant des crédits sollicités représente : Les avances afférentes au mois de décembre 1918, janvier et février 1919 et s'élevant à fr. 2,916,000 » Et un million par mois pour la période de mars à décembre 10 000,000 » TOTAL. fr. 12,916,000 »
»	»	»	L'insuffisance des locaux constatée déjà à maintes reprises avant 1914 a placé le Département des Affaires Étrangères dans une situation critique au moment de la réinstallation des différents services. L'augmentation notable du personnel rendue indispensable par l'accroissement des affaires a nécessité des mesures immédiates pour assurer tant la marche régulière de ces affaires que le désencombrement des locaux. Le Ministère des Affaires Étrangères a saisi l'occasion qui s'est présentée d'acheter l'hôtel rue du Commerce, 111, et d'y installer dans des conditions hygiéniques et normales un certain nombre d'agents.